



Katia Bacle
Pense aux baumes
3, La Cochelière
44390 Nort sur Erdre

Contact



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

CAB Pays de La Loire
Emmanuelle Chollet
06 95 41 97 60
cab.filières@biopaysdelaloire.fr

S'installer en PPAM bio : les facteurs de réussite



« Ma première rencontre avec les plantes médicinales, je la dois à ma grand-mère ».

Ma grand-mère m'a appris à reconnaître quelques plantes comme le plantain, la ronce, ... lorsqu'elle m'emmenait les cueillir. Elle les utilisait ensuite pour soigner nos petits « bobos ». La vie m'a fait emprunter d'autres chemins, et j'ai finalement choisi de reprendre des études avant de me lancer dans la production et la commercialisation de plantes aromatiques et médicinales.

Je pense que pour ce métier comme pour tous les autres, la formation est un incontournable. Les formations nous donnent des clés pour mieux comprendre nos erreurs que ce soit pour améliorer nos sols, préparer les itinéraires techniques des cultures, identifier les maladies et ravageurs, récolter au meilleur moment, transformer les récoltes en produits finis, la réglementation, ... On parle de métier et non plus de cultiver notre jardin pour nos besoins personnels. C'est pourquoi j'ai choisi d'utiliser mes deux années à pôle emploi pour financer mes études : un CS (certificat de spécialisation) en cultures des PPAM d'une durée de 9 mois en alternance (autant de semaines de cours que de pratique en entreprise) et l'école Bretonne d'herboristerie sur 2 ans. J'ai mené de front le CS et la 1ère année d'herboristerie. Quitte à reprendre les études, autant le faire à 200% !

Au cours des différents stages réalisés avec le CS PPAM, les tuteur.ices de stage ont pu m'aider et m'orienter sur les incontournables à faire ou à avoir avant de démarrer, comme par exemple investir dans un séchoir et le système d'irrigation.

Depuis mon installation, je continue de me former entre 4 à 8 jours chaque année, avec entre autres le groupe d'échanges animé par la CAB, qui met en place des sessions répondant aux besoins des productrices.eurs

Avant de démarrer mes cultures, j'ai fait certifier mon terrain en AB. Mes premières cultures ont été réalisées avec le label AB : c'est un plus pour la commercialisation. L'environnement et la biodiversité sont des valeurs importantes pour moi. C'est pour cela que j'ai choisi l'agriculture biologique. Depuis 2 années, je travaille avec des naturalistes du réseau « Paysans de nature ». J'aime cueillir les fleurs au milieu des abeilles et des bourdons. J'ai mis en place des amas de bois un peu partout sur mon terrain pour héberger les auxiliaires comme les coccinelles et les perce-oreilles. Il me tarde d'y voir un hérisson pour lutter contre les limaces.



Repères sur le système de production



1 UTH



SAU : 0,45 ha



Rotation

Deux terrains avec deux types de sol différents :

Le 1^{er} terrain de 1500 m² situé à côté du séchoir, est constitué de limons et d'argiles avec pas ou peu de cailloux. J'ai choisi d'y cultiver les annuelles.

- Rotation annuelle des planches avec engrais vert en hiver.
- Repos tous les 4 ans.

Le 2nd terrain de 3000 m² situé à 10 km, est drainant. Il est dédié aux pérennes :

- Vivaces : Entre 3 et 5 ans
- Suivi d'un engrais vert : un an



Repères économiques

Chiffre d'affaires 2023 : 28600 € dont 30% en magasins.

Objectif en 2024 : Stabiliser le C.A. et augmenter la part des ventes magasins à 40 % afin de réduire le temps passé à la commercialisation. Au vu de la conjoncture actuelle (concurrence forte sur le secteur, fermeture de points de vente, baisse du pouvoir d'achat) décrocher de nouveaux points de vente apparaît compliqué et demandera d'y consacrer beaucoup de temps.



Système de culture/outillage/irrigation

- **Gestion du sol** : La terre lourde fait que je ne peux planter sans travail préalable du sol. Ce dernier est réalisé sur 10/15 cm maximum avant chaque implantation, à l'aide d'un tracteur Kubota. Le tracteur appartient à mon voisin, ancien agriculteur à la retraite. Deux outils sont utilisés : la charrue et le rotavator.
- **Désherbage** : Effectué avec une bineuse électrique (Cultivon) ou d'un grattoir manuel en fonction du travail à faire. Désherbage effectué régulièrement après la plantation, puis mise en place d'un paillage pour limiter les adventices, limiter la croute de battance et conserver l'humidité du sol. Pour limiter le travail de désherbage, les plantes pérennes sont installées sur bâche tissée. Lors des prochaines installations de pérennes, je vais modifier la pose des bâches afin de faire des apports en engrais chaque année pour des plantes nécessitant un apport régulier (cassis, ...).
- **Irrigation** : en goutte à goutte. L'irrigation est mise en œuvre en fonction des besoins des plantes. Par exemple un arrosage par semaine pour la camomille romaine si le temps est sec et pour les autres plantes, arrosage en fonction de l'humidité contenue dans le sol et du besoin de la plante.
- **Fertilisation du sol** : engrais vert et organique (Bochevo) avant installation de nouvelles cultures « gourmandes ». Cet hiver, j'ai suivi une formation en biodynamie pour réaliser et utiliser du compost.
- **Semence** : auto produite pour les fleurs. Achat de plants pour les pérennes. En 2024, je réduis l'achat de plants. Pour cela, en plus de l'utilisation des semences autoproduites, je pratique la "division" des plants c'est à dire le bouturage et la division des pieds.
- **Maladies** : principalement rouille et cicadelle mais sans réel impact sur la production. Utilisation de tisanes de prêle pour lutter contre la rouille, et destruction manuelle du « crachat de coucou » pour lutter contre la cicadelle.
- **Pas de serre**. Le travail du sol étant difficile à réaliser avant la mi-mai, j'ai choisi de faire mes semis à partir de mars sous tunnel nantais. Ce qui limite l'investissement.



Commercialisation

Vente en circuits courts, d'une douzaine de tisanes, de 5 baumes, d'une dizaine d'huile de soin et de massage.

- 4 marchés de plein vent par mois
- 12 magasins dans un secteur de 30 km autour de l'exploitation
- Des marchés de Noël (20% du C.A.)
- 4 marchés de producteurs dans l'année
- 3 Amap
- Plusieurs marchés événementiels type porte ouverte, ...



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

www.biopaysdelaloire.fr

Partenaire de la journée :

ÉCOPHYTO
30 000 RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Descriptif des différentes étapes de l'installation

Fin 2017 : rupture conventionnelle et premiers stages avec pôle emploi pour vérifier que je suis physiquement capable de faire ce métier.

2018 : CS PPAM et 1^{ère} année à l'école Bretonne d'Herboristerie. Certification du terrain en AB.

2019 : 2^{nde} année à l'école Bretonne d'Herboristerie. Mise en place des premières cultures (une dizaine de plantes pérennes et fleurs). Aménagement du garage en atelier de séchage, laboratoire et zone de stockage, réalisés par un artisan. Premier test de recette.

2020 : Création de l'entreprise et inscription à la MSA en tant que cotisante solidaire. Temps sur l'exploitation partagé avec le métier de conductrice de cars scolaires. Année de la COVID avec confinement pendant lequel le séchoir a été auto-construit. Second semestre : mise en vente dans 3 magasins des premiers produits finis. Achat du matériel pour faire des marchés de pleins vents.

2021 : changement de statuts auprès de la MSA : cheffe d'exploitation à titre secondaire.

2022 : Nouveaux statuts après arrêt de l'activité salariée : cheffe d'exploitation à titre principal.

2023 : J'intègre l'équipe de producteurs qui gère le magasin « les Cultivateurs » à Héric (44). Une nouvelle aventure avec un réseau sur un nouveau territoire.



Les points auxquels je n'avais pas pensé/anticipé

- **Bien connaître la réglementation** : refaire les étiquettes pour prendre en compte la législation, est très chronophage.
- **L'analyse du sol** : j'ai perdu beaucoup de plantes pérennes les premières années car mon terrain est trop humide en hiver.
- **L'activité demande beaucoup de temps et d'énergie tout au long de l'année**. Car après la période de culture et de récolte, vient la phase de forte commercialisation de septembre à décembre. C'est cette seconde phase que j'ai sous-évaluée.



Groupe 30000

Cette visite est organisée dans le cadre du projet du groupe 30000 porté par les producteurs de PPAM bio de la région et animé par la CAB Pays de Loire. Le groupe en majorité est constitué de fermes produisant une grande diversité de plantes, sur des petites à moyennes surfaces, 100% bio, avec des débouchés en circuits-courts. Le groupe est caractérisé par une grande capacité d'écoute, de partage et de soutien mutuel. Les savoirs et savoirs faire de chacun et chacune sont mis à disposition du groupe. Les orientations, actions, formations, sont élaborées collectivement.

Actions menées

→ **Diagnostics des fermes** et partage des bonnes pratiques au travers de bulletins techniques

→ **Fiches d'itinéraire technique** pour différentes espèces de plantes

→ Formations :

- **Technique** : maîtrise des adventices en culture de PPAM et impacts agronomiques/gestion des apports en EAU et gestion du travail du SOL/principaux apports et préparation du matériel végétal en Biodynamie/séchage des plantes

- **Economique et sociale** : cueillir et produire des plantes aromatiques et médicinales pour la vente directe/définir sa stratégie commerciale en circuits-courts/calcul du prix de revient/Ergonomie du travail sur la ferme

→ « **Fermes ouvertes** » dans les départements des Pays de Loire pour les apprenants et les porteurs de projets

→ **Webinaires** : « facteurs de réussite de l'installation en ppam bio » et « état des lieux de la filière »

→ **Participation à des conférences** sur le développement de la filière PPAM bio dans le Grand Ouest SIVAL

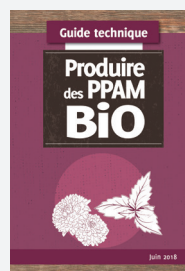


CAB Pays de la Loire

La Coordination Agrobiologique (CAB) accompagne depuis 1991 le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire. Elle anime plusieurs groupes d'échanges sur différentes thématiques. La CAB est une association régionale de producteurs Bio dont les missions sont :

- Représenter la bio dans les institutions politiques et administratives
- Intégrer la bio dans les politiques publiques
- Diffuser les techniques et savoir-faire bio
- Impliquer les producteurs bio dans les filières
- Soutenir et défendre les producteurs bio

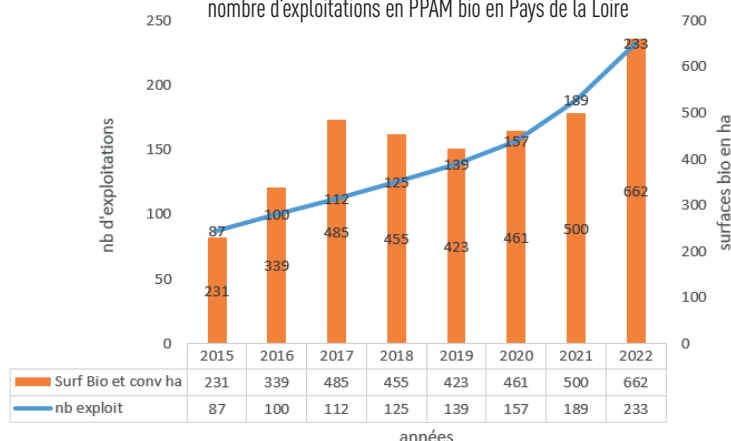
www.biopaysdelaloire.fr



Ce guide apporte une réflexion pour les projets d'installation en plantes médicinales. Ce recueil permet d'appréhender le métier, d'aider à approfondir sa réflexion... Il vous propose des pistes, des témoignages, un premier balisage pour construire votre projet

www.biopaysdelaloire.fr/recueils-techniques/

Évolution des surfaces certifiées bio + conversion et nombre d'exploitations en PPAM bio en Pays de la Loire



CAB - Anne Uzureau
06 24 53 79 69
cab.productions@biopaysdelaloire.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE